

## 17

### Musée Timbro-Postal.

Les collections de timbres, soit postaux, soit fiscaux, sont des économistes, et l'importance de cet élément s'accroît tous les jours. L'administration générale des postes et des télégraphes, les conventions et décrets, au change, au commerce, à l'industrie, l'administration fiscale tous les actes publics et privés sont intéressés à l'étude de ce siècle d'existence, et qui a déjà conquis droit de cité chez tous les peuples.

En présence d'un résultat si considérable, on est bien obligé de faire, quelque volumineux qu'en les suppose, un inventaire répondant à ce régulier, encore moins aux exigences d'une collection complète, tous les desiderata.

La première chose à faire pour créer ce Musée, c'est de recueillir et figurer. Et d'abord, il nous semble qu'on doit commencer, autant que possible par les moyens primitifs d'affranchissement, c'est à dire ceux qui actuel de timbres mobiles. On aurait donc d'abord quelques spécimens : 1<sup>o</sup> la franchise des lettres ; 2<sup>o</sup> la valeur des diverses sortes de papier marqué ; 3<sup>o</sup> l'exemption ou plutôt l'acquittement des deniers pour les denrées frappées d'un impôt . . .

Ce sont là de véritables certificats, et par conséquent des documents, que ne remplaceront jamais les simples formulaires, ni même

En second lieu, on rassemblera tous les types de timbres du système dans chaque pays . . . . .

## Musée Cimbro-Postal.

Les collections de timbres soit postaux, soit fiscaux sont devenues un élément de la science des économistes, et l'importance de cet élément s'accroît tous les jours. L'Union postale universelle, l'administration générale des postes et des télégraphes, les conventions internationales relatives aux lettres et dépêches, au change, au commerce, à l'industrie, l'administration du Domaine et des Finances, jusqu'à tous les actes publics et privés sont intéressés à l'étude de cette merveilleuse invention, qui n'a qu'un peu d'existence, et qui a déjà conquis droit de cité chez tous les peuples civilisés.

En présence d'un résultat si considérable, on est bien obligé d'avouer que nos albums de timbres, quelque volumineux qu'en les suppose, ne pourraient répondre au besoin d'un classement méthodique et régulier, encore moins aux exigences d'une collection complète. Il faut un Musée pour satisfaire à tous les désiderata.

La première chose à faire pour créer ce Musée, c'est de recueillir les types divers qui devront y figurer. Et d'abord, il nous semble qu'on doit commencer, autant que faire se peut, par réunir les types en moyens simplifiés d'affranchissement. C'est à dire ceux qui ont précédé et préparé notre système actuel de timbres mobiles. On aurait donc d'abord quelques spécimens des procédés employés pour constater : 1<sup>o</sup> la franchise des lettres ; 2<sup>o</sup> la valeur des diverses sortes de timbres imprimés ou gravés sur le papier marqué ; 3<sup>o</sup> l'exemption ou plutôt l'acquittement des droits exigés pour les actes publics, ou pour les denrées frappées d'un impôt ...

Ce sont là de véritables certificats, et par conséquent des documents aussi probants qu'autant de preuves, que ne remplaceront jamais les simples formules, ni même les meilleures descriptions.

En second lieu, on rassemblera tous les types de timbres qu'il y a dans le monde depuis l'adoption du système dans chaque pays. On en distingue de 8 ou 10 sortes.

1. Timbres frappés à la main ;
2. Timbres-poste mobiles ;
3. Chiffres-taxes mobiles ou frappés à la main ;
4. Cartes postales ;
5. Enveloppes timbrées
6. Bandes affranchies pour journaliste ;
7. Timbres de dépêches télégraphiques ;
8. Cartes Dépêches télégraphiques ;
9. Timbres fiscaux mobiles ou frappés.

Il y a là un immense assortiment de types dont le nombre et la variété s'accroissent sans cesse, et qu'il deviendrait impossible de classer dans la disposition adoptée dans le musée.

S'assant à un autre sujet à propos, on pourra suivant la marche administrative et pratique du timbre lancé dans le public, soit par l'Etat, soit par des particuliers, il convient de recueillir également des échantillons de tous les procédés mis en usage pour en constater l'acceptation ou l'inadmission, en reconnaître l'authenticité, en prouver l'emploi illégal ou délictueux, etc.

Cette troisième branche d'étude ne paraît pas avoir attiré l'attention des timbrophiles, ou du moins n'en ont-ils jamais fait de collections spéciales. C'est plutôt le contraire qui a eu

lieu. En effet, les amateurs, et surtout les premiers de la timbrophilie, ont poursuivi avec une ardeur ébule les timbres émis au cours de leur gloire à ce point d'arriver à former un album de spécimens à flanc de coin, absolument comme les numismates pour les monnaies et médailles. Orce ce système, il ne semble qu'une collection perd un intérêt et un sujet d'étude tout ce qu'elle gagne en valeur nominale. On a une riche série de vignettes, de gracieux portraits, de papier-monnaie en figurines ou en dessins plus ou moins réussis; mais tout cela est peu utile au point de vue économique et administratif.

Si on réunisse, au contraire, les mêmes types sous les divers états par lesquels ils ont passé depuis leur émission, c'est-à-dire aux différents oblitérations, annulations et autres marques officielles qui leur ont été imprimées successivement: ce sera bien autre chose.

Supposons, par exemple le one penny anglais, le doyen de tous les timbres-poste de l'univers, quoiqu'il n'ait vécu que 46 ans, c'est-à-dire de 1840 à 1886, année de sa mort. Ce modèle, le type, d'abord noir, puis rouge, rouge-brûlé, rose foncé, etc., a vécu peut-être, durant sa longue carrière administrative, dix ou douze oblitérations différentes; et peut-être qu'il n'y a pas un seul amateur de la Grande-Bretagne qui ait eu la chance de les collectionner. On pourrait en dire autant de n'importe quel autre timbre, soit français, soit étranger.

Nous savons bien que les marchands ont pour maxime: Un timbre neuf vaut toujours mieux qu'un timbre qui a servi. Cela est incontestable à l'égard de la valeur légale et intrinsèque; mais il n'est pas possible de soutenir cette thèse dans le sens absolu. Mais, il y a des timbres dont on a mis en doute l'existence, précisément parce qu'on n'en connaît point d'oblitérations; d'autres ont été reconnus faux parce qu'ils portaient une oblitération de fantaisie; d'autres encore n'ont été marqués de tel signe que d'une manière tout à fait exceptionnelle: voilà des cas où l'oblitération ajoute au timbre un degré de rareté qu'il n'aurait jamais eu s'il était resté neuf.

L'oblitération donne aussi parfois un intérêt particulier au timbre, par exemple - quand elle indique la date, le lieu d'émission, en telle autre circonstance pouvant contribuer à l'histoire de ce spécimen. C'est ce qui arrive surtout pour les émissions primitives, les émissions intermédiaires, les types provisoires des colonies ou des régions investies, ceux des corps expéditionnaires, etc.

Pour être complètes et vraiment intéressantes, les collections devraient donc comprendre, à côté d'un exemplaire neuf du timbre de chaque valeur des échantillons choisis de toutes les oblitérations qu'il a reçues, jusqu'à son retrait de la circulation, et même au-delà, s'il y a lieu. On aura alors des dato de service pendant une carrière plus ou moins bien remplie.

Ce qui personne n'avait pu, être pas encore au hasard de faire, quelques amateurs qui recueillent les vieux timbres en vue d'une bonne aventure l'ont entrepris: ils ont commencé un Musée timbro-postal et fiscal. Voici l'ordre qu'ils ont suivi.

Tous les Etats qui ont émis des timbres sont rangés par ordre alphabétique d'a-

puis la partie du monde à laquelle ils appartiennent :

Europe, comprenant	39	pays différents.
Asie.	11	
Afrique	13	
Amerique du Nord.	10	
Amerique du Centre,	26	
Amerique du Sud.	16	
Océanie.	15	

Dans chaque pays, les émissions sont séparées, d'après l'ordre chronologique, et les timbres y sont rangés par valeur, en commençant toujours par la plus minime. On place en tête ou en deux timbres max., si l'on a pu s'en procurer, puis un échantillon de chacune des oblitérations successives ; le nombre en est quelquefois plus ; mais, d'autrefois, on en compte jusqu'à 15 en 26 sortes.

Après les timbres-poste proprement dits, qui sont de beaucoup les plus nombreux, viennent les timbres de journaux, ceux des cartes postales, les enveloppes ou bandes timbrées, les timbres fiscaux, etc. On termine par les timbres de fantaisie, les imitations et enfin les piéces. Cette dernière catégorie comprend les spécimens de grande dimension, notamment les enveloppes entières, les cartes postales complètes, les lettres munies de certains caractères se détachant au système timbro-postal, et pouvant servir à l'étude qui nous occupe.

Ce Musée n'a pas la prétention d'être complet ; pourtant il renferme déjà de 11 à 12000 articles, parmi lesquels se trouvent, à ce titre des rares de premier ordre.

Le tableau suivant donnera une idée de son état actuel ; on n'y a fait figurer que les pays les plus importants, non compris la France.

Europe.	Allemagne.	63	max.	325	oblitérés.
	Autriche.	178	.	429	.
	Bavière.	26	.	93	.
	Belgique.	47	.	133	.
	Église (Etats de l').	37	.	27	.
	Espagne.	139	.	415	.
	Grande-Bretagne.	80	.	33	.
	Grèce.	30	.	61	.
	Hongrie.	28	.	87	.
	Italie (roy. d').	77	.	276	.
	Lombard.-l'inlin.	35	.	166	.
	Luxembourg.	50	.	126	.
	Pays-Bas.	59	.	159	.
	Russie (roy. de).	31	.	121	.
	Roumanie.	20	.	85	.
	Russie.	43	.	117	.

<i>Europe, suite 1.</i>	Sardes (Etats),	44	mais	89	oblitérés
	Nuisse,	94	,	266	,
	Grenade,	18	,	184	,
	Wurtemberg,	11	,	120	,
<i>Asie.—</i>	Ceylan,	23	,	123	,
	Indes anglaises	49	,	254	,
<i>Afrique.—</i>	Egypte,	295	,	224	,
	Maurice,	41	,	94	,
<i>Amerique-Nord.</i>	Canada,	72	,	243	,
	Etats-Unis,	334	,	616	,
<i>Amerique-Centre.</i>	Bresil,	35	,	88	,
	Colombie,	20	,	102	,
	Venez.-Grenade,	2	,	50	,
<i>Océanie.</i>	New.-Galles,	13	,	69	,
	Victoria	4	,	78	,

La France n'est pas encore mise complètement en ordre ; on verra qu'elle aura plus de 1000 numéros à elle seule.

Nous ne parlons pas de la Bibliographie du Timbre-Poste ; voilà encore une branche d'étude et un objet de collection bien dignes de l'attention des grands amateurs. Le Musée devrait donc posséder une petite bibliothèque, où seraient réunis les catalogues, journaux, notices et autres publications en toutes langues qui ont pour objet le timbre considéré sous tous les points de vue. Le nombre des ouvrages que nous connaissons arrive au moins à tel certain.

4 mars 1881.